



Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal

# *Pour une ville à échelle humaine*

# LE FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

2

- Organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal représentant des centaines d'organisations jeunesse montréalaises
- Le FJÎM et ses partenaires conjuguent leurs efforts en vue d'améliorer le bien-être des jeunes Montréalaises et Montréalais et d'encourager leur participation citoyenne
- Il concentre ses efforts à faire valoir le point de vue des jeunes Montréalaises et Montréalais auprès des décideurs. Porte un intérêt particulier aux enjeux régionaux, tels que l'habitation, le transport et l'environnement.

# POUR DES MILIEUX DE VIE CONVIVIAUX, VERTS ET VIVRIERS

3

- Adopter une vision claire d'un développement résidentiel qui répond véritablement aux besoins des familles
  - ▣ Assurer une répartition aussi équilibrée que possible des logements abordables sur l'ensemble du territoire
  - ▣ Appuyer de nouvelles formules innovantes de soutien à l'accès à la propriété, tels que les modèles à capitalisation partagée
- Favoriser la multiplication d'initiatives menant à la création de toits verts

# POUR DES MILIEUX DE VIE CONVIVIAUX, VERTS ET VIVRIERS

4

- Favoriser l'accès aux rives et redévelopper les plages sur les rives montréalaises
- Protéger les zones limitrophes à la zone agricole permanente dans l'Ouest de l'île
  - ▣ Revoir nettement à la baisse la zone à construire dans ce secteur de l'île
- Encourager et faciliter la multiplication d'initiatives d'agriculture urbaine

# POUR QUE LE TRANSPORT COLLECTIF DEVIENNE UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE

5

- Fixer une cible ambitieuse pour l'agglomération quant au transfert modal souhaité vers le transport collectif
  - ▣ Par exemple une cible de 37 % d'ici 2021 versus 35 % d'ici 2031
- Adopter une vision du transport qui marque un tournant par rapport à la réalité des dernières décennies, plutôt axée sur le réseau routier
- Établir un meilleur équilibre des contributions
  - ▣ Passer du principe de l'utilisateur-payeur à celui de bénéficiaire-payeur

# POUR QUE LE TRANSPORT COLLECTIF DEVIENNE UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE

6

- Faire pression auprès du gouvernement du Québec afin que les sommes issues du FORT soient réparties plus équitablement entre le réseau routier et le transport collectif
- Mettre à contribution les promoteurs immobiliers en instaurant un système de captation de la plus-value foncière pour le financement du transport collectif
- Étudier et éventuellement mettre en place un système de péage au niveau régional

# POUR QUE LE TRANSPORT ACTIF DEVIENNE UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE

7

- Viser une augmentation de la part modale du transport actif supérieure au 18 % prévu en 2020
- Construire des aménagements permettant de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons
  - Tels que des mesures d'apaisement de circulation et de protection des piétons et des cyclistes
- Faire pression auprès du gouvernement du Québec afin que soit révisé le Code de sécurité routière dans les meilleurs délais et selon une approche systémique
  - Y inscrire le principe de la primauté des piétons ainsi que la priorité accordée aux déplacements actifs